



0€
58

**LINGETTES MULTI-USAGES & WC
"ECO+"**
50 lingettes.



0€
49

**12 CRAYONS
DE COULEUR**
Existe en lot de 18
au prix de 0,73€.



1€
99

**LAVE GLACE ETE
"ECO+"⁽³⁾**



5 L.
Le L : 0,40 €.



17€
90

**LE ROULEAU
GAZON SYNTHETIQUE
"ECO+"**

L. 4 m x l. 1 m x ép. 7 mm. Résistance du coloris à la lumière.
Perméable. Facile à poser. Découpable et flexible.



2€
55

**LE SAC
TERREAU
"ECO+"**

Destiné au ragréage des sols et à l'amélioration de la structure de la terre. Il convient pour le potager, les massifs et la plantation d'arbres, arbustes, rosiers et conifères. Son utilisation en pots ou en bacs est déconseillée.

40 L.
Le L : 0,06 €.

8€
98

DONT 0,41 € D'ÉCO-PARTICIPATION

**CAFETIÈRE
"ECO+"**

GARANTIE LÉGALE 2 ANS.⁽⁴⁾
• Porte filtre pivotant.
• Arrêt automatique.



550W

Puissance

6

Capacité tasses

7€
98

DONT 0,41 € D'ÉCO-PARTICIPATION

**BOUILLIÈRE
"ECO+"**

GARANTIE LÉGALE 2 ANS.⁽⁴⁾
• Sur socle.
• Interrupteur marche-arret.



2000W

Puissance

1,7L

Capacité

N'ATTENDONS PAS QU'IL SOIT TROP TARD POUR NOUS OCCUPER DE LA PLANÈTE



Le marque de la gestion forestière responsable

RESPECTONS LES FORÊTS : CHOISSONS DES BOIS LABELLISÉS

Le FSC® (Forest Stewardship Council®) est une organisation non gouvernementale composée de propriétaires forestiers, d'entreprises de gestion et d'exploitations forestières et d'associations environnementales. Le FSC a mis en place un système de certification qui définit des exigences en matière de gestion responsable pour les forêts du monde entier : pratiques forestières respectueuses de l'environnement, socialement bénéfiques pour les populations locales et économiquement viables.

Pour plus d'informations : www.fr.fsc.org



CHOISIR UN PRODUIT PEFC, C'EST CHOISIR D'AGIR POUR LA FORÊT

Pionnier de la certification forestière en France où il a été créé en 1999, PEFC France représente aujourd'hui plus de 8 millions d'hectares de forêts certifiées. PEFC France compte parmi ses adhérents plus de 65000 propriétaires forestiers et plus de 3000 entreprises de la filière forêt-bois-papier (exploitants, scieries, transformateurs, constructeurs, négociants, artisans, distributeurs, papetiers, imprimeurs, éditeurs...). Ensemble, ils apportent au consommateur la garantie qu'un produit portant la marque PEFC s'inscrit dans une démarche responsable de gestion durable de la forêt.

Pour plus d'informations : www.pefc-france.org

(3) Produit dangereux. Respecter les précautions d'emploi. (4) Les produits présentés sont couverts par les garanties légales de conformité (articles L217-3 et suivants du code de la consommation) et des vices cachés (articles 1641 et suivants du code civil). Voir conditions de garanties en magasin.